

**"Les entreprises minières dans la zone sahéenne,  
particulièrement celles burkinabé : Impact de l'Insécurité sur  
l'activité et retour de la paix"**

**"Mining companies in the Sahelian zone, particularly those in  
Burkina Faso: Impact of insecurity on activity and return of  
peace"**

**Professeur KOUNETSRON Yao Messah**

Enseignant chercheur

Université de Lomé

Togo

**messahyao@gmail.com**

**GANABO Lacina Karambiri**

Doctorant

Sciences de Gestion, option : Marketing et Stratégie

Université de Lomé

Togo

**kganabolacina@gmail.com**

**Date de soumission** : 11/09/2021

**Date d'acceptation** : 21/10/2021

**Pour citer cet article** :

KOUNETSRON. Y M & GANABO. L K (2021) « Les entreprises minières dans la zone sahéenne, particulièrement celles burkinabé : Impact de l'Insécurité sur l'activité et retour de la paix », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume : 4, Numéro : 4 », pp : 481 - 505

## Résumé

La contagion djihadiste gagne le Burkina en 2015. L'épicentre de l'insécurité reste la région du Sahel, où nombreux civils ont été tués et des milliers ont été chassés de leurs foyers. L'Est burkinabé est une plaque tournante pour le trafic des groupes armés qui y trouvent un terreau fertile pour s'implanter. Une région qui regorge d'importantes ressources minières et une population pauvre. Dans le Sahel burkinabé, les groupes terroristes sont sous-estimés. Ils ont une véritable stratégie et capables d'anticiper la réponse des gouvernants. Les forces de sécurité burkinabé semblent être débordées. La force conjointe du G5 Sahel est toujours loin d'être opérationnelle. L'activité minière est dans l'impasse. Des tensions communautaires sont permanentes. Si les massacres semblent être plutôt le fait des groupes armés, un autre phénomène « le recrutement massif de mineurs » dans la zone des Trois Frontières. Enfin, une bonne réelle volonté politique des dirigeants burkinabé dans la lutte contre ces fléaux permettra d'enrayer l'expansion terroriste, relever les défis significatifs de l'idéal d'un Burkina pacifié.

**Mots clés :** Terrorisme ; Sahel ; djihadisme ; insécurité ; paix.

## Abstract

The jihadist contagion reached Burkina in 2015. The epicenter of insecurity remains the Sahel region, where many civilians have been killed and thousands have been driven from their homes. Eastern Burkina Faso is a hub for the trafficking of armed groups who find fertile ground there to establish themselves. A region that abounds in significant mineral resources and a poor population. In the Burkinabé Sahel, terrorist groups are underestimated. They have a real strategy and are able to anticipate the response of the rulers. The Burkinabé security forces appear to be overwhelmed. The G5 Sahel joint force is still far from operational. Mining is deadlocked. Community tensions are permanent. If the massacres seem to be more carried out by armed groups, another phenomenon is "the massive recruitment of minors" in the Three Borders area. Finally, real political goodwill on the part of the Burkinabé leaders in the fight against these scourges will make it possible to halt terrorist expansion and meet the significant challenges of the ideal of a peaceful Burkina Faso.

**Keywords:** Terrorism; Sahel; jihadism; insecurity; peace

## Introduction

Les effets collatéraux de la crise libyenne ont impacté fortement le Sahel (de la Mauritanie<sup>1</sup> au Tchad) avec son flot de malheur et de désolation sur les populations affectées des pays sahéliens. Les populations du Sahel<sup>2</sup> partagent une préoccupation commune : l'augmentation de la violence, la détérioration de la situation sécuritaire dans la région, et son impact sévère sur les communautés, les sociétés et les économies. Le terrorisme constitue une véritable gangrène pour les pays de la sous-région, surtout Burkina Faso. Les attaques terroristes sont tellement récurrentes que lorsqu'une journée passe sans qu'une attaque soit signalée, c'est par un soulagement énorme. Les groupes terroristes au Burkina Faso, au Mali et au Niger se concentrent sur les problèmes des communautés locales et exploitent les divisions communautaires et les vulnérabilités régionales pour gagner de l'influence. Le Mali fut le premier affecté et par effet de contagion tout le Sahel est ainsi embrasé. État médiateur et acteur de la sécurité sous régionale il y a peu, le Burkina Faso est aujourd'hui lui-même rattrapé par l'instabilité. Les raisons ou les causes aient fondamentalement évolué. Pour mieux élucider le phénomène, nous avons adapté une démarche qualitative. La volonté de déstabiliser le Burkina Faso, donc la dimension politique, est encore un objectif des Groupes armés terroristes (GAT)<sup>3</sup>. La volonté de contrôler des territoires entiers et d'en faire des couloirs de trafics de tous genres, voire de contrebandes, donc la dimension économique, reste un objectif entier. Aussi, le boom minier permet aux groupes armés et djihadistes de se financer. Et l'idéologie, donc la volonté religieuse et sociale, n'est pas un appétit encore assouvi. Seulement les méthodes changent ou évoluent en fonction des contextes et des opportunités. Le pays doit aujourd'hui faire face à l'historicité des crises sociales et des tensions, dont l'origine est d'ordre structurel dans l'un des pays les plus pauvres au monde et où la société civile et la jeunesse sont mobilisées. L'enjeu est ici d'agir sur les facteurs incitatifs de l'insécurité qui rendent vulnérable

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui, tout le monde a la certitude qu'avec la publication des documents saisis par les Navy Seals Américains, pendant le raid contre Ousama Ben Laden en 2011, il y a eu bel et bien un Pacte de non-agression entre Al-Qaeda et la Mauritanie. Aussi, les pays du Sahel ont la certitude qu'avec le refus des terroristes de brûler le drapeau mauritanien, lors de l'attaque du QG du G5 Sahel à Mopti et la libération par les autorités mauritaniennes de Sanda Ould Boumama, un leader du groupe djihadiste Ansar Eddine, il existe un deal entre les groupes terroristes et la Mauritanie.

<sup>2</sup> La zone sahélienne est à la fois un espace politique et géopolitique. Géopolitique, parce qu'il n'y a pas mal d'intérêts qui se jouent dans cette contrée. Le sous-sol de cette zone concernée renferme des ressources stratégiques pour les puissances occidentales. Des richesses qui ne profitent cependant pas aux populations vivant dans cette zone regorgeant des richesses. Ce qui est source de tensions sociales permanentes.

<sup>3</sup> AQMI, Ansar Dine, Front du Macina, Al-Mourabitoune, Ansarul Islam, État islamique dans le Grand Sahara (EIGS)... qui ont formé une coalition pour déstabiliser les pays du Sahel

les pays sahéliens et d'apporter des stratégies d'implication et de défense pour le retour de la paix dans le Sahel. Le Sahel est une zone extrêmement fragile. L'insécurité et l'instabilité de la bande sahélienne est plus qu'inquiétante car limitent le flux des personnes et des biens mettant ainsi en alerte maximum les pays sahéliens et la communauté internationale. En effet, l'insécurité bat son plein au Burkina. C'est la trouille occasionnée par cette insécurité qui fait fuir les habitants de plusieurs villages, suite à des menaces terroristes. Les attaques terroristes dans la Sahel sont légion et imposant un nouveau type d'individus aux actions rocambolesques et défiants le bon sens. Cette situation commence à créer un autre phénomène au pays des hommes intègres, c'est le phénomène de déplacés de guerre. C'est un flux migratoire important de populations. L'effet inverse se produit car les terroristes interdisent à la population de ne pas se déplacer d'où leurs cibles essentielles sont les FDS et les Dozos. Dès lors, cette question s'impose : quel est l'impact de l'insécurité sur l'activité minière burkinabé et le retour de la paix ?

Dans cette recherche, nous abordons successivement, la revue de littérature, la méthodologie, l'insécurité croissante au Sahel, la prévention et la répression, lutter contre l'insécurité dans le Sahel, et leur discussion et implications managériales.

### **1.Revue de littérature**

Le « terrorisme » a pour radical le mot « terreur », qui ne signifie « personne ou chose qui inspire une grande peur », « peur violente qui paralyse », « pratique systématique de la violence » Le terrorisme est une notion polysémique d'autant plus qu'il ne repose sur aucun partenaire, ni objet, ni cadre territorial, ni mode de résolution clairement défini (Sûr, Relations internationales, 2011). Ces terroristes ont une « haine viscérale » (Post, 2007) du monde. Le terroriste étant généralement marqué par une paranoïa d'état, c'est-à-dire qu'il fait souffrir autant qu'il « souffre », considérant la simple passivité ou neutralité comme un affront. Le terroriste serait alors un « Adulte » contaminé par l'état du « moi » (Enfant rebelle) (Nasr, 2014). La violence est le quotidien de ces esprits tordus. La violence engage toujours des ressorts psychologiques profonds : la peur, l'agressivité, ... (Braud, 1993), p.10.). L'insécurité fait tache d'huile au Sahel, menaçant de s'étendre aux pays du golfe de Guinée. Le terrorisme a entraîné la formation de milices d'autodéfense communautaires et créé des « friches » sécuritaires dans tout le Sahel. Pris dans un chômage structurel, les jeunes sont des recrues faciles pour les groupes armés (Ngom, 2021). La jeunesse représentera les trois quarts de la population dans le Sahel et fera pression sur une demande sociale exponentielle. Ces constats

ont été faits en mai 2021 en marge du 21<sup>e</sup> Forum de Bamako, lors d'une session sur la démographie, la paix et la sécurité au Sahel organisée par le bureau régional du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA-WCARO). L'Etat se doit de jouer son rôle régalien. Mais dans ce contexte trouble, l'État reste inactif, laissant la place à de nouveaux acteurs non étatiques. L'État reste lourd et sourd. Il est lourd parce qu'il est mal dimensionné : il est demeuré « trop petit pour les grandes choses et trop grand pour les petites choses », comme le signalaient déjà les avocats de la décentralisation et de la modernisation. Il est sourd parce qu'il est otage de plusieurs groupes d'intérêt et réfractaire aux réformes qui l'auraient fait passer d'État rentier ou prédateur à État stratège. En février 2013, la CEDEAO a fait une déclaration politique commune sur la lutte contre le terrorisme en termes de stratégie et de plan de mise en œuvre de la lutte contre le terrorisme (Bigot, 16 août 2017). Tout le monde fait semblant de croire que les appareils sécuritaires, et par extension les Etats, gouvernent leur territoire. L'absence de l'Etat dans les territoires, le délabrement de la situation sécuritaire permet le développement sans limite d'une criminalité transfrontalière très organisée s'appuyant sur les GAT (Groupes Armés Terroristes), criminalité aux multiples activités (trafics d'armes, de drogues, de migrants, etc.). Tout le monde y trouve son compte entre « narcoterrorisme » et « islamo-terrorisme ». L'objectif n'est plus seulement de détruire un ennemi invisible et aux moyens de moins en moins rudimentaires mais bien de favoriser l'émergence d'un environnement qui lui soit hostile. La vie politique de ces Etats s'est financée auprès de narcotrafiquants notoires. C'est ainsi qu'un conseiller du président malien Amadou Toumani Touré (2002-2012) était un trafiquant notoire, autrefois reconverti au Burkina Faso. La lutte contre les groupes extrémistes violents, par sa finalité évidemment politique, s'apparente à une guerre contre-révolutionnaire. Toute guerre contre-insurrectionnelle implique au niveau de l'Etat menacé des actions méthodiques toujours inscrites dans la durée. Cette guerre-insécurité qui s'installe et s'étend laisse craindre une contagion vers le Sud. La sécurité s'apporte principalement par la présence effective de l'État. La guerre dans le Sahel révèle l'inadaptation de nos modèles de développement. La qualité de la relation des forces gouvernementales aux populations est altérée, or celle-ci est centrale car il est vital que l'environnement humain.

Garant de l'intégrité du territoire et protecteur de son intérieur, les entreprises minières de la zone sahélienne sont mises à mal par les diverses attaques terroristes dont leur survie est en pointillée. L'idée selon laquelle le changement climatique engendrerait la violence est très répandue. Les Etats sahéliens ont parfaitement compris tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de notre peur du terrorisme djihadiste. Plusieurs courants de pensée existent concernant les

rapports entre ressources, conflits et sécurité. Celui de l'éco-violence défend le lien entre rareté des ressources et conflit violent. Tandis que la communauté internationale débat d'une intervention militaire au Nord Mali, le besoin de compréhension des causes de la crise et des acteurs impliqués se fait plus pressant. Les interventions planifiées devront aller au-delà des réponses à court terme : la sécurité durable dépendra d'un développement durable (Belem, avril 2013). Il est illusoire de penser reprendre le contrôle de zones perdues. Reprendre pied dans une région, la contrôler effectivement, ne peut être réalisé que par la cohésion presque la connivence qui doit exister entre les forces gouvernementales et les populations. Ces dernières doivent se sentir « du pays », ce qui implique un vrai travail de perception de l'appartenance et de construction des États-nations dans le Sahel » (Brunet).

Les Etats démultiplient les instruments opérationnels contre le terrorisme. Le déploiement d'énergie qui les accompagne affecte souvent les droits de l'homme. « [...] La torture, les peines et les traitements cruels, inhumains ou dégradant sont interdits [...] les Etats prendront des mesures législatives, administratives, judiciaires ou d'autres mesures efficaces pour empêcher tous les actes de torture [...] commis par leurs agents et la commission de tels actes sur leur territoire ou sous leur juridiction [...] » (Philippe Braud, 1993). De nombreuses conventions et initiatives liées à la lutte contre le terrorisme sont portées par les organisations internationales et régionales. Une variété de mécanismes et de stratégies pour lutter contre le phénomène a été mis en place, certains revêtant un caractère régional, d'autres prenant des mesures internationales. Étant donné que ce phénomène est l'un des plus complexes, il ne faut donc pas attendre longtemps avant de présenter de nouvelles initiatives, visant à élaborer des mécanismes et des stratégies par le biais d'une coopération tenant compte de l'évolution récente de la situation (Mady Ibrahim Kanté, 2019). Toutefois, des défis persistent dans l'application et la mise en œuvre des législations au niveau national. Le terrorisme, en droit international, reste une notion incertaine et discutée, alors même qu'un consensus en la matière est nécessaire pour l'efficacité de la lutte à l'échelle mondiale. Des domaines stratégiques ont essayé d'être régulés par des normes au niveau international, parmi celles-ci se trouvent la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational de 2000 (Convention de Palerme), le processus d'Ottawa sur les mines anti personnelles, l'établissement du registre d'armes conventionnelles de l'ONU, etc. (J. Cilliers et K. Sturman, 2002). Au niveau régional, l'Afrique a développé des positions communes visant à contenir les pratiques qui régulent le terrorisme : La Déclaration de Yaoundé et le plan d'action sur le contrôle de l'usage des stupéfiants et le trafic de drogue en Afrique en 1996 ; la Déclaration de Dakar sur la prévention et le contrôle du crime organisé

transnational et la corruption en 1998 ; la déclaration de Bamako sur une position africaine commune sur la prolifération illicite, la circulation et le trafic des armes en 2000, etc.

## **2.Méthodologie**

### **2.1. La démarche de l'étude qualitative exploratoire**

Comme Clausewitz qui comparait la guerre à un caméléon, Serge Sûr estime que le terrorisme, qui est une forme nouvelle de conflictualité, présente tout aussi les mêmes caractéristiques adaptatives. Car il adapte ses méthodes au terrain, à ses capacités et aux vulnérabilités identifiées des cibles (Sûr, Lutter contre le terrorisme par le droit : Le puzzle et le caméléon », (conclusion), in Glennon M.J. et Sûr S. (dir.) (2017), 2017) et l'engagement des parties prenantes (B. C. Tegofack & G. J. Kamgang Fodjo, 2021). La stratégie des groupes armés repose sur des provocations constantes, entraînant toujours une réaction disproportionnée des FDS et par conséquent, des dégâts collatéraux à l'encontre des populations. L'approche d'un phénomène qui est donc purement émotionnel, engendre des points de vue diversifiés. Or, ces divergences présentent l'avantage de procurer une matière première aux organes destinés à combattre le terrorisme et une perspective claire de ce qu'on peut désigner par terrorisme.

Au niveau national, l'action préventive contre le terrorisme entendue comme politiques publiques, actions coercitives et développements légaux et juridictionnels est laissée à l'initiative des États qui restent soumis à leurs obligations internes et internationales. Répondant à ces menaces intérieures, de nombreux pays africains ont adopté de nouvelles lois pour renforcer les moyens dont disposent la police et les tribunaux pour lutter contre ceux qui ont recours à des méthodes terroristes. Ils pourraient en cela s'inspirer de certains procédés, appelées des pratiques invisibles, qui renvoient à toutes les techniques de surveillance qui se multiplient et se perfectionnent aussi bien pour prévenir la commission d'actes terroristes que pour rassembler des preuves au cours d'une enquête ou d'une instruction.

Davantage de populations civiles sont affectées par de nouvelles violences. On estime que 15 000 personnes ont perdu la vie à cause du conflit (intercommunautaire, interethnique, et interreligieux) et que la région est aux prises avec une crise d'ampleur exceptionnelle de déplacements forcés. Plus en de personnes sont maintenant déplacées internes à la suite des multiples incidents (Yirgou et Darga au Burkina, représailles contre les Peulhs en pays Dogon, etc.). Dans leur logique de défiance ouverte contre l'autorité de l'état, les milices djihadistes ou terroristes pourraient très bientôt s'attaquer à d'autres cibles comme les entreprises minières ce monde industriel qui recherche l'efficience (Kissami, 2021), pour l'instant, insoupçonnés.

L'environnement actuel des entreprises minières subit de profondes mutations. Là-dessus, les analyses sont formelles. La terreur devrait s'introduire incessamment dans les mosquées, comme cela fut le cas dans le Nord du Nigéria avec « Boko Haram<sup>4</sup>. » Les intentions des djihadistes sont un peu plus claires. Semer la terreur chez les populations musulmanes à tendance libérale, et contraindre les chrétiens à abandonner leur foi ou à partir. Aucune autre alternative n'est offerte aux populations vivant dans ces zones de grande insécurité. Ce schéma, il a déjà fait école au Nigéria avec « Boko Haram » (Musso, 2017). Les terroristes, parrainés par des réseaux financiers du Golfe, manœuvrent habilement la stratégie de l'usure. Les attaques ne sont pas unidirectionnelles. Toutes les franges de la société Burkinabè sont visées par ces attaques. La radicalisation de la lutte sur le terrain et les actes perpétrés depuis quelques moments contre les populations civiles en sont des indicateurs plus que plausibles. Les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP)<sup>5</sup> sont devenus une autre cible privilégiée dans le collimateur des djihadistes. L'insécurité persistante à l'Ouest, au Nord et à l'Est du Burkina Faso affecte, en majorité les civils (populations locales impactées) notamment les déplacés internes et les réfugiés. Le HCR se joint à d'autres partenaires humanitaires pour plaider en faveur de la sécurité des civils et du respect de la neutralité des travailleurs humanitaires, afin d'assurer un appui continu aux personnes ayant besoin de protection et d'assistance. Les problèmes de vulnérabilité de la région du Sahel sont essentiellement relatifs à l'insécurité qui a un terreau naturel lié à l'extrême pauvreté et à la désespérance. Selon les statistiques, de 2015 à nos jours, le Burkina Faso a connu plus d'une quarantaine d'attaques terroristes ou agressions de nature terroristes revendiquées essentiellement par des mouvements terroristes. Ces attaques, qui ont causé une cinquantaine de morts, dont 27 éléments des forces de défense et de sécurité et de civils se sont accentuées en 2016 dans la région du Sahel et s'envenime ces dernières années avec des techniques d'attaques aussi barbares et très mortelles où population civile et forces de défense et sécurité sont attaquées en permanence abattus dans des circonstances différentes, mais toujours avec le même acharnement. La situation ne fait que se désagréger dans le Sahel. En 2017, le nombre d'attaques terroristes était d'environ 37, en 2018 il est passé à environ 310 et en 2019, à plus de 1000 attaques. Fin 2019, la région comptait environ 1 000 000 personnes déplacées internes et 165 000 réfugiés, dont 150 000 personnes déplacées rien que

---

<sup>4</sup> Secte djihadiste dans le Nord du Nigéria. Massacres aveugles contre les populations jugées réticentes, descentes meurtrières dans les églises, enlèvements ciblés...

<sup>5</sup> Ces civils, supposés servir de supplétifs aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS), pourraient comme au Nigéria avec les CJTF, Civilian Joint Task Force, formés en 2013, faire les frais de l'inconséquence politique des gouvernants à l'origine de leur mobilisation.



pour le Burkina Faso depuis le début de l'année. Selon l'ONU, les violences djihadistes, très souvent entremêlées à des conflits intercommunautaires, ont fait quelque 4 000 morts en 2019 au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Entre autres, 145 personnes (civils et militaires) ont été tués dans des attaques terroristes au Burkina en 2 mois (2021) ; 84 morts à Gorgadji (12/09/2021) et dans la même foulée 6 Gendarmes sont tombés suite à l'attaque d'un convoi de carburant d'une société minière burkinabé. Aussi, le nombre de plus en plus élevé de déplacés internes est en croissance exponentielle, des interdictions imposées par les terroristes et blocus imposés par les djihadistes aux populations sont légion. Toutefois, la dynamique antiterroriste s'avère politiquement très délicate : les gouvernants se sentent devoir adopter des mesures à la fois fermes et efficaces, au risque sinon d'être accusés de laxisme, et nourrissent par là même la surenchère sécuritaire. L'insécurité ressentie appelle l'intensification du pouvoir coercitif, pénal et répressif. Elle s'est accélérée ces dernières années pour atteindre un niveau exponentiel dont les populations sont livrées à elles-mêmes. Face à l'urgence des menaces transfrontalières qui prospèrent dans le continent, l'Union africaine (UA) va mettre sur pied un dispositif diplomatique-militaire basé sur une approche coordonnée et intégrée en vue de l'endiguement de ces menaces. Ce dispositif repose sur la formulation des stratégies préventives et coercitives qui s'opérationnalisent à travers une animation politico-sécuritaire des mécanismes spécialement dédiés à cet effet (Ngong, Le dispositif diplomatique-militaire de l'Union Africaine de lutte contre les menaces transfrontalières en Afrique, 2020).

## 2.2. Collecte

Le terrorisme, il faut le prendre sous tous les aspects. C'est seulement la phase violence du terrorisme qui a commencé maintenant, mais il faut remonter aux causes, fait-il savoir. Les causes du terrorisme, c'est essentiellement la misère, la mal-gouvernance, la paupérisation de la population qui a été installée comme un mode de gouvernance. Cependant l'insécurité est, aujourd'hui, avec le chômage et le pouvoir d'achat, l'une des principales préoccupations des populations du Sahel. La situation n'est donc pas nouvelle, mais la société contemporaine tolère de moins en moins une insécurité qui n'a jamais autant frappé l'opinion en raison notamment de son retentissement médiatique. Les causes de la montée de l'insécurité sont multiples : les biens de consommation suscitent des convoitises (bétails, vivres, ...), les circuits financiers plus complexes profitent à la délinquance économique et financière (escroqueries, blanchiment d'argent « sale »). D'autres causes sont liées à l'évolution de la société elle-même par un affaiblissement du contrôle social lié à un recul de la citoyenneté, par une intégration souvent

difficile de certaines minorités (Touareg, Bella, Tamachek, etc.) de populations défavorisées (zone aride ou sahélien, etc.).

Dès lors, des groupes endogènes se constituent et commettent des atrocités dans les villages et communes du Nord et l'Est du pays. Sur les réseaux sociaux, c'est un air d'impuissance, mêlé de fatalité qui transparait dans les réactions. Les pays n'ont pas des capacités militaires pour répondre au terrorisme, seule la coopération militaire et sécuritaire, et du partage de l'information soutenue par la mobilisation de la communauté internationale pour contrer la terreur (Kanté M. I., 2020). Le mal qui sévit en province devient trop grand pour être combattu. Dans cette folie meurtrière, les agresseurs se font de plus en plus explicites. De ce fait, l'administration publique et privée sont ainsi mises à mal, et les ONG et Sociétés minières sont prises dans la tourmente barbare et diabolique (attaque meurtrière de convois<sup>6</sup>, enlèvements d'expatriés<sup>7</sup>, demande de rançon, intimidation, des dégâts matériels, ...). De l'avis du maire de la commune rurale de Tongomayel, Sadou Issa Tamboura, le Plan d'Urgence pour le Sahel constitue un véritable espoir pour soutenir le développement local et participer de façon substantielle à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité que connaît la région du Sahel. L'Etat doit prendre ses responsabilités en matière de sécurisation des biens et des personnes et faciliter la présence de l'administration sur toute l'étendue du territoire et la libre circulation des individus comme au bon vieux temps. Les stratégies mises en place par l'Etat dans le cadre de la lutte contre le phénomène d'insécurité auquel fait face le pays ces dernières années. Il s'agit entre autres de la loi de programmation militaire, la révision du code pénal, le programme d'urgence du sahel, l'état d'urgence décrété dans certaines zones. Le Burkina Faso est une victime collatérale de ce qui se passe dans ce pays voisin, le Mali. L'insécurité est aussi favorisée par la criminalité transfrontalière. Les frontières sont poreuses. L'orpaillage est aussi cité comme source d'insécurité. L'enjeu de la place et du rôle des jeunes pour prévenir l'insécurité et l'extrémisme violent est primordial.

Selon nos enseignants chercheurs, l'accent doit être mis sur le dialogue intergénérationnel pour prendre en compte les revendications et le besoin de reconnaissance des jeunes. Les leaders religieux et communautaires peuvent être un atout dans cette voie. Les effets du chômage et de la pauvreté sont exacerbés par le sentiment de marginalisation, et forment le terreau du recrutement des jeunes par les groupes criminels, et potentiellement djihadistes. La police de

---

<sup>6</sup> L'attentat, un des plus meurtriers en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années, sème la psychose dans l'industrie aurifère du pays et de la région

<sup>7</sup> Le 15 janvier 2019, enlèvement et assassinat du géologue Kirk Woodman dans le Nord Burkinabè

proximité permet afin d'encadrer les Initiatives Locales de Sécurité (ILS) notamment, les Koglwéogo, les Dozos, les Rougas, etc. Les groupes d'autodéfense sont aussi cités comme sources d'insécurité. Le phénomène de l'insécurité a amené certaines populations à contrôler les étrangers elles-mêmes. Ainsi, l'histoire du G-5 Sahel nous a enfoncés parce que les djihadistes ont montré leur force de nuisance et les différentes stratégies employées sur le terrain pour semer plus de psychoses au sein des populations. De part et d'autre, nous comptons des milliers de morts et la marque de l'insécurité galopante dans le Sahel. La dégradation de la situation dans la région affecte grandement les entreprises minières. Les coûts explosent, la production baisse, et certains projets, notamment d'exploration, sont abandonnés. Au Burkina, les sociétés minières sont confrontées à la prolifération des attaques perpétrées par les groupes armés terroristes, qui ont fait des milliers de victimes civiles et militaires et le plus horrible fut l'embuscade perpétuée en novembre 2019, contre le convoi des employés de la mine de Bounghou au Burkina, qui avait fait 40 morts et plus de 60 blessés. L'attentat, un des plus meurtriers en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années, sème la psychose dans l'industrie aurifère du pays et de la région. L'insécurité est très grandissante et du même coup une baisse de la production et l'augmentation du coût de la sécurisation et de la surveillance dans les zones de production, d'exploration des entreprises minières. L'environnement se surchauffe et se meurt. L'industrie minière est aussi confrontée à des menaces d'enlèvement contre rançon (importantes rançons glanées auprès de certains individus et pays), des raids, des attaques par refus d'accès. Au-delà du Burkina Faso, ce sont tous les pays de la région du Sahel qui doivent prendre des mesures efficaces pour juguler l'impact<sup>8</sup> que peut avoir la menace terroriste sur l'exploitation minière, vitale pour leurs économies. Ainsi pour remédier à la situation, nous préconisons que des mesures drastiques soient prises pour contrer le sentiment d'insécurité qu'ont les populations et dans les environs des entreprises minières. Cela va avec la présence de l'Etat dans le Sahel (toute la bande sahélienne affectée), la facilitation des procédures d'identification des populations. Les FDS doivent travailler avoir la confiance des populations, l'association des femmes dans la lutte contre l'insécurité et toutes les couches sociales dans le règlement des différends, faciliter le développement et le désenclavement de la région du sahel en collaboration avec les pays voisins (de la bande sahélienne), ouvrir des espaces de dialogue

---

<sup>8</sup> L'arrêt momentané de l'activité aura eu des répercussions sur la production du pays, jusque-là en pleine expansion (20 % par an). Après l'assaut armé, la mine d'or de la SEMAFO restera fermée jusqu'à la fin de l'année 2019. La production a été affectée et s'établit à 50,3 tonnes, soit une baisse de 2,3 %. Les quatorze mines du pays ont réalisé en 2018 un chiffre d'affaires cumulé de 1 540 milliards de F CFA (2,347 milliards d'euros), alors que le secteur a drainé plus de 2 000 milliards de F CFA d'investissements au cours de la dernière décennie.

afin de faciliter la prévention et/ou la gestion de l'insécurité et de l'extrémisme violent, œuvrer de concert avec les médias dans les activités de développement et de prévention de l'insécurité, etc. La partition des entreprises minières pour abdiquer l'insécurité dans leur zone d'exploitation est primordiale. Face à cette contrainte sécuritaire qui a particulièrement durci, des consignes de sécurité sont données aux sociétés minières, à savoir : éviter tous les postes avancés dans les régions du Sahel et de l'Est avec la présence d'expatriés et systématiser les escortes (Sociétés d'exploitation et d'exploration). A cela s'ajoute, l'étude de la possibilité de construire des casernes au niveau de chaque mine industrielle et la disponibilisation d'effectifs par le ministère de la sécurité. Mme Alicia Buenrostro Massieu (ONU) a considéré que le résultat combiné des défis auxquels la région est confrontée à un impact démesuré sur la population civile. Elle s'est dite préoccupée par les attentats de plus en plus meurtriers de ces derniers mois, comme ceux du Burkina Faso et du Niger. La déléguée de l'ONU a jugé nécessaire d'adopter des stratégies globales pour résoudre les problèmes socioéconomiques structurels qui alimentent l'extrémisme violent et par conséquent le maîtriser de sorte à donner l'espoir à vivre et travailler dans un milieu propice aux investissements (et au retour sur investissement). Les tensions peuvent se résoudre par un compromis (Kissami, 2021). Pour cette raison, le développement durable et l'accès aux services de base, tels que l'éducation et la santé en Afrique de l'Ouest et au Sahel, doivent être au cœur des actions de renforcement et de déploiement des institutions étatiques, en organisant efficacement sa prévention et répression, la lutte contre le terrorisme dans un environnement difficile pour les armées régulières repensée. Le contreterrorisme doit faire face au piège de la sécurité maximale.

### **2.3. Traitement de données**

Depuis la première attaque terroriste au Burkina Faso, du 4 avril 2015 à ce nos jours, les attaques terroristes se sont multipliées et s'intensifient même au pays des hommes intègres. Les enlèvements et assassinats sont quotidiens sur les sites miniers (canadien Kirk Woodman, employés de la mine Baladji, et FDS) ainsi que des attaques et massacres ethniques de la communauté (Peulh à Yirgou, Solhan, ...). Le collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (Cisc) dresse un bilan, preuves à l'appui, de deux cent dix (210) morts dans l'attaque de Yirgou. Les victimes dont les plus jeunes ont 01 an et les plus âgés 90 ans, sont toutes masculines. Le terrorisme est considéré comme un défi pour la démocratie et l'Etat de droit qu'il constitue une menace pour les droits de l'homme. Aujourd'hui encore, le terrorisme prospère en s'implantant sur l'ensemble du territoire burkinabé. Même si l'expérience montre

qu'une intervention militaire extérieure ne règle jamais durablement ce fléau, des perspectives de lutte existent et concernent la mise en œuvre des mesures préventives et répressives dans la recherche de la réduction de la vulnérabilité des infrastructures et des individus face au péril terroriste. La conjugaison des forces en présence doit empêcher toute activité criminelle dans le but d'instaurer la paix dans le Sahel. Pour le dire, le terrorisme s'est progressivement imposé au rang de menace stratégique pour la paix et la sécurité collective. C'est une menace d'autant plus insidieuse qu'elle est présentée comme étant invisible et insaisissable. Le terrorisme est à expliquer, comprendre, et à analyser ses causes profondes, mais on ne saurait le justifier. (Aron, 1962) définit le terrorisme par « la peur qu'il engendre ». La préoccupation à l'égard du développement de la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne est devenue au fil des événements une préoccupation internationale. L'islam radical s'est répandu comme un modèle alternatif à la démocratie, laquelle est perçue par une part grandissante de la population comme une escroquerie idéologique visant à maintenir en place des kleptocraties. Des groupes terroristes continuent de s'attaquer aux civils et aux soldats de la paix de l'ONU dans tout le Sahel. L'ONU a soutenu les efforts visant à contrer les groupes extrémistes violents, condamné les récentes attaques au Burkina Faso qui ont tué de milliers de personnes, dont de nombreux enfants, et dénoncé l'utilisation d'enfants soldats. Les autorités étatiques sont aussi invitées par ces attaques à redoubler d'ardeur sur le volet prévention des conflits. En effet, pour Corinne Dufka de Human Rights Watch, sur le site de Vox Africa, au sujet des attaques des 12 et 13 mai 2019 au Burkina-Faso, elles sont « une des stratégies » des djihadistes « pour faire monter les tensions ethniques et déstabiliser le pays ». L'insécurité est une lutte de longue-haleine. La lutte contre le terrorisme doit passer par une mise à nu de tous les acteurs de l'insécurité dans chacune des régions africaines (Sandoz, 2002).

Tant que les Burkinabè ne se posent pas l'ensemble des questions de façon holistique, on ne peut pas traiter les conséquences en occultant les causes. Les autorités doivent avoir le courage et l'honnêteté intellectuelle de dire la vérité à sa population. Jusqu'aujourd'hui, on est attaqué, mais on ne nous dit pas qui fournit les équipements à ces terroristes. On ne nous dit pas qui finance ces terroristes. On ne dit même pas pour quelles raisons nous sommes attaqués. Le Président du Faso nous doit cette vérité et il se doit de le faire au plus vite. Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas encore révélées. Dans le domaine minier, en particulier, les attaques contre les sites, les convois, les enlèvements et les tueries (travailleurs) sont de plus en plus nombreux. Mais l'histoire est là pour enseigner. Chaque situation correspond à un certain

nombre de mesures et de stratégies à adopter. Cette stratégie comprend des mesures destinées à gérer l'impact des conflits qui débordent au-delà des frontières en venant en aide aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil, tout en adoptant une approche régionale pour s'attaquer aux répercussions sociales et économiques transfrontalières. Comme le disait si bien le premier président ivoirien Houphouët Boigny « la paix n'est pas un mot mais c'est un comportement ». Il nous a enseigné aussi le dialogue. Nous nous appuyerons sur le dialogue pour régler nos divergences. Pour le retour de la paix au Sahel, les différentes parties prenantes dans la crise doivent se parler sincèrement et jeter les bases d'une paix durable (le vivre ensemble) pour le bien-être des populations. La vraie et bonne manière de nous en sortir, c'est d'approcher nos populations partout et surtout dans les zones concernées de conquérir les cœurs et l'esprit de nos populations, nous mettre à l'écoute de ces populations, trouver des voies et moyens avec ces populations pour trouver comment combattre ces dérives et comment nous mettre ensemble pour le mieux vivre. Le respect des convictions de l'autre doit être le point de départ de toute négociation afin que les protagonistes fassent par la suite maintes concessions pour aboutir à un accord consensuel (gagnant-gagnant). Yves Trotignon, spécialiste des questions de terrorisme, plaide pour la mise en place d'un véritable partenariat entre services de sécurité internationaux, dont l'objectif ne serait plus uniquement l'échange de renseignements. Aussi, la négociation peut se faire concomitamment avec l'action militaire. Elle peut s'agir d'une politique de la main tendue à tous les combattants nationaux engagés dans ces mouvements consistant à leur garantir une amnistie et un programme d'insertion et de réinsertion sociale. C'est une option douloureuse mais elle peut s'imposer comme la seule vraie issue, comme on l'a vu en Colombie avec les ex-FARC. La piste de la négociation est tout à fait plausible. Chacun Etat avance dans cette piste en saisissant les opportunités qui s'offrent à lui et en étant très prudent. Négocier, c'est de le faire autant avec les groupes endogènes qu'avec les groupes exogènes. Le cas du Burkina Faso est très spécifique car ses ennemis-interlocuteurs (les groupes armés terroristes) ne sont identifiés. Le Burkina peut s'inspirer aussi du modèle chinois dans sa lutte contre les forces du mal. Cette période de crise chinoise est comparable à celle que vit le Burkina actuellement. La menace terroriste doit être combattue avec vigueur et fermeté. C'est une stratégie globale qui doit aborder d'abord une déradicalisation sur le terrain à travers une éducation généralisée. C'est une lutte avec les mains très fermes contre tous genres d'actes criminels. C'est aussi un développement durable ou une implication totale de toute la population et une coopération internationale. Mais le problème du contexte entre le cas du Burkina et celui de la Chine ne peuvent pas être les mêmes car les données et les situations ont

évolué en version stratégique et organisationnelle. Du coup, le problème de l'applicabilité du modèle chinois pose problème. La nature de cette guerre est l'incertitude. Aucun Etat ne doit croire qu'il a gagné définitivement cette guerre ni la confiance des adversaires ou protagonistes et dormir sur ses lauriers.

### **3.L'insécurité croissante au Sahel**

L'escalade des violences affecte les communautés et les efforts humanitaires au Burkina Faso. Les menaces djihadistes (terroristes) sont le lot quotidien des populations. La prolifération des groupes armés non étatiques, les actions anti-insurrectionnelles menées par les forces de l'État et les partenaires internationaux, ainsi que la création de groupes d'autodéfense armés au niveau des villages (Mali et au Burkina Faso) ont créé un cercle vicieux de conflits dans lequel est plongée la plus grande partie de la région du Sahel. Le terrorisme, est une négation des droits humains dont l'essence se trouve dans l'intimidation. La tragédie du terrorisme n'est pas tant la douleur physique infligée aux victimes souvent innocentes et pauvres symboles d'un système réprouvé par les terroristes, mais l'impact psychologique que ses activités ont sur elles (J. Cilliers et K. Sturman, 2002). L'implication des milices locales et la violence intercommunautaire visant délibérément des ethnies et des groupes spécifiques, le nombre de victimes civiles augmente radicalement. L'insécurité s'est rapidement traduite par une peur quotidienne. Les incidents sécuritaires sur les sites miniers et environs freinent le déroulement normal des activités minières (destruction des installations, de la salle d'or de la mine Balaji a été saccagée, et le groupe électrogène endommagé, individus ont envahi deux des fosses de la société pour y extraire du minerai d'or, mines artisanales placées sur les voies d'accès, les engins incendiés par des éléments jusque-là inconnus, réservoirs du carburant détruits, ...), et sapent l'élan de développement de ces zones minières au profit des populations locales. Ainsi dans un communiqué en date du 20 novembre 2020, la Société minière Balaji justifie la non-reprise de ses activités minières par la question sécuritaire que connaît la zone. En effet, le site a fait l'objet d'attaques armées (les bureaux ont été saccagés, les documents relatifs aux activités minières sur le site ont été détruits, camion transportant des vivres pour le site a été attaqué, le camion ainsi que les vivres ont disparus, convoi de véhicules et camions attaqué par plusieurs hommes armés non identifiés, occasionnant des blessés et des morts, des véhicules et matériels emportés par les assaillants, ...). De fois, la gendarmerie a déserté les sites miniers vu la complexité des logistiques et matériels d'armement des terroristes ou djihadistes en présence et du même coup les FDS et autres sont désorganisés dans leur système de défense et de sécurité.

Les conséquences qu'elles engendrent sont nombreuses et peuvent affecter la paix et la sécurité dans le Sahel voire « le déplacement en masse des populations, la montée en puissance des antagonismes religieux, le ralentissement des activités économiques, la propagation de la peur généralité » (Ébode, 2011). Les gens vivent dans l'appréhension constante qu'un groupe armé puisse attaquer leur village et tuer leurs enfants. Dans cette guerre « au sein des populations », l'engagement des moyens militaires ne suffit pas. D'après le général de Villiers, tout militaire ne suffit pas. L'action militaire doit être soutenue par les actions de développement afin que les jeunes désespérés ne soient pas tentés par la sirène des terroristes. Lorsque la force avance, la violence recule, et quand le dialogue avance, la paix avance. Il n'y a pas une solution universelle dans la lutte contre le terrorisme, chaque cas à une gestion particulière afin d'aboutir à une solution adéquate. Il faut proposer aux populations un horizon politique, définir les conditions qui ramèneront la paix et la satisfaction de leurs revendications (Doungue, 2019).

#### **4. La prévention et la répression**

La lutte contre l'insécurité combine des mesures de prévention et de répression. La lutte contre le terrorisme est une guerre sans merci. Autant les terroristes se livrent à des actes inhumains, autant les autorités et surtout les acteurs au front, réagissent avec la dernière énergie. C'est ainsi que les activités ne se limitent plus à la répression et la prévention. Mais elles intègrent surtout les préemptions telles que les assassinats ciblés des chefs terroristes et tout autre recours aux actes de guerres dans une situation où l'Etat a la certitude de l'imminence d'une attaque. Cependant, elle diffère de la notion de « guerre préventive », qui peut être lancée sans aucune preuve d'une attaque imminente, mais juste pour détruire un ennemi qui aurait à un moment donné, l'intention de nuire aux intérêts de l'Etat attaquant. La « guerre préemptive » est donc d'un moyen de terroriser les terroristes, bien que controversée, parce qu'elle soulève de graves problèmes d'éthique et peut facilement dégénérer en terrorisme d'Etat ((Nasr, 2014 ; (Monnerat, 2004) ; (Jiboury, 2006)). Le domaine de la Prévention consiste à empêcher que les individus se tournent vers le terrorisme en s'attaquant aux facteurs et causes profondes qui mènent à la radicalisation et au recrutement dans le Sahel. Elle se traduit dans l'élaboration d'une Stratégie de lutte contre la radicalisation et le recrutement de terroristes qui repose sur la coordination des politiques nationales, le partage d'informations et le recensement des bonnes pratiques. Enfin, cette lutte contre le terrorisme est un conflit asymétrique. Qu'il met en relief des belligérants très largement inégaux. La relative et récente apparition du terme « guerre



asymétrique » ne doit pas causer de méprise sur l'origine du phénomène, qui lui, est loin d'être nouveau.

### **5. Lutter contre l'insécurité dans le Sahel**

Outre la montée de l'extrémisme violent, la région est aux prises avec la criminalité transnationale organisée, la sécheresse, les conflits locaux et, plus récemment. Il convient de faire le point sur l'état de la région et sur le bilan des diverses initiatives en matière de paix et de sécurité. L'Etat recourt massivement à la force. Il s'agit là d'une erreur stratégique certaine, mais l'emploi des forces armées alimente le cycle provocation-répression-justification qui alimente l'existence des groupes terroristes, c'est de cette répression qu'ils tirent leur crédibilité politique et opérationnelle (Linhart, 2004). La lutte doit être globale, elle ne doit pas concerner seulement un pays. Elle n'est pas en déphasage avec la réalité. Elle est une réponse militaire à un phénomène largement politique, politique au sens de justice sociale, de gouvernance, etc. Dans toutes les crises au monde, même si la première action a été militaire, la suite est diplomatique. Quelle que soit la qualité des négociations et des accords officiels et souterrains, il faut toujours travailler sur la durée pour stabiliser la paix. Aussi, la création d'une haute autorité à la consolidation de la paix pour le Sahel peut être un vrai rempart de dialogue et de négociation avec des mécanismes de sortie de crise basés sur nos valeurs et nos coutumes. Le mérite sera surtout de poser le débat et d'aller nous-même chercher la paix où elle se trouve et amener les communautés à être ensemble. Quelle que soit la taille de la force militaire, il ne peut y avoir de paix durable sans investissements sérieux dans le développement et qui s'attaquent aux causes profondes des conflits. Lorsque la violence cesse, les communautés doivent en ressentir les bienfaits. Des programmes visant à réduire la pauvreté, créer des emplois et améliorer les services publics seront essentiels, tout comme l'amélioration des infrastructures et le renforcement des institutions et de l'Etat de droit. La gestion du volontariat pour la défense de la patrie, quoique bien encadrée par la loi, devrait faire l'objet de vigilance sur d'éventuelles dérives et de courage quand il s'agira un jour d'y mettre fin dicit Jacob Yarabatioula. Les populations pourront rêver de vivre dans des pays plus stables, plus paisibles où les conflits inter-ethniques ne seront que de lointains mauvais souvenirs. Un seul acteur ne peut résoudre les défis aussi complexes dans le Sahel, une coopération étroite avec les agences humanitaires et les forces de sécurité est essentielle. Le chemin vers la paix et la prospérité reste long. Mais c'est avec cette détermination, une meilleure sécurité et des politiques inclusives que le Sahel y parviendra. Par ailleurs, les entreprises minières sont obligées d'investir dans la

sécurité<sup>9</sup> : acquisition de moyens de surveillance (drones, etc.), déploiement d'agents armés sur les sites, ... Pour s'adapter à la menace, les compagnies forment et équipent elles-mêmes des forces de défense et de sécurité. Mais, elles font aussi appel à des sociétés publique<sup>10</sup> et/ou privées spécialistes<sup>11</sup> du domaine d'activité. Les sociétés minières renforcent leurs capacités pour faire face aux attaques terroristes (réagir en cas d'incendie et préparations d'évacuations, gestion de crise, ...). La lutte contre le terrorisme, ce n'est pas une lutte à court terme. La victoire sera à moyen et long terme. La lutte contre le terrorisme en Afrique est un défi d'une complexité avérée. Autant, ils doivent faire face à des problèmes sécuritaires différenciés, eux-mêmes complexifiés et connectés aux précédents problèmes (Martial Jeugue Doungue, 2019). Il faut une offensive économique dans les zones sous emprise des groupes armés non étatiques : repenser notre système économique. Cet aspect économique de la guerre, notamment la « réappropriation » du secteur minier, un secteur vital. Les richesses du pays sont littéralement pillées. Nous avons plus d'une quinzaine d'entreprises minières dont les plus dynamiques sont dans les zones d'insécurité élevée, mais qui ne profitent absolument pas au Burkina Faso. La région du Nord où le terrorisme s'exerce, il y a des mines qui y sont, mais elles ne profitent pas aux populations locales. Elles ne profitent pas à l'ensemble des Burkinabè. Il faut revoir notre politique économique. Sur la base du constructivisme sécuritaire, le dispositif diplomatico-militaire de l'UA sera un processus qui s'appuie sur une matrice cognitive de normes, des valeurs et les idées sécuritaires qui gouvernent son action (Ngong, 2020). La Protection vise à protéger les citoyens et les infrastructures et réduire leur vulnérabilité aux attentats en renforçant la sécurité des frontières, des transports et des infrastructures critiques. Ainsi, la protection consiste à réduire les conséquences des attentats terroristes. En mars 2019, l'opération Otapuanu « pluie de feu » est lancée par l'armée burkinabé pour éradiquer les groupes terroristes dans l'est. Aussi, une opération militaire conjointe (force française barkhane et l'armée burkinabé, mai-juin 2019) a permis de neutraliser des groupes terroristes et de détruire leurs bases dans le nord du Burkina Faso (Sources : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants du Burkina Faso).

---

<sup>9</sup> Au Burkina, l'effort représente entre 10 % et 25 % des coûts d'exploitation

<sup>10</sup> Au Burkina, par exemple l'Office National de Sécurisation des Sites Miniers (ONASSIM), fort d'un effectif prévisionnel d'environ 3 000 hommes. Ce qui couvre à peine 13 % du besoin exprimé par les sociétés.

<sup>11</sup> L'insécurité dans le Sahel rend de plus en plus nécessaires les agences de sécurité privées telles que le leader burkinabé des services de sécurité globale, BBS Holding, ou Securicom, spécialiste de la sécurité aéroportuaire, des biens et des personnes, ou encore la société britannique G4S.

## 6. Discussion et implications managériales

Le terrorisme a servi de tremplin pour la revalorisation de la sécurité collective, concept faisant référence à un système inter-étatique, destiné à garantir le maintien de la paix (Fofack, 2019). Dans leurs modes d'actions, ces radicaux sont pour la plupart les défenseurs d'une transformation violente des sociétés humaines à l'image de leurs. Ils procèdent par des actes terroristes à l'instar d'attentats suicides, de prises d'otages, d'enlèvements et des demandes de rançon, principalement dans une logique de guerre asymétrique. Il incombe à l'État d'assurer la défense de son territoire et la protection des biens et personnes en son intérieur. Le Burkina a bien pris la mesure des défis sécuritaires imposés par l'évolution de la menace terroriste dans le Sahel, particulièrement les zones minières en adoptant une stratégie sous régionale et nationale et locale de lutte contre les groupes armés terroristes. Les stratégies régionales sont employées pour lutter contre l'extrémisme. À travers l'exemple de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), la publication souligne l'importance des acteurs non militaires dans l'élaboration des stratégies militaires régionales africaines (G 5 Sahel). Les cadres régionaux de paix et de sécurité ont mis l'accent sur les armées nationales et leurs institutions. La sécurité collective suppose de mutualiser les forces et moyens, bref les ressources pour répondre à un problème de sécurité commun. Cette approche n'a pas suffi à lutter efficacement contre les menaces terroristes transnationales. Il importe d'intégrer davantage d'acteurs locaux dans les cadres de sécurité régionaux afin d'améliorer les relations entre civils et militaires tout en renforçant la capacité des États à lutter contre les groupes terroristes et d'extrémismes violents. Aussi, la plus grande menace que l'humanité devrait redouter de l'activisme des groupes fondamentalistes et extrémistes est indubitablement le recul de la sécurité collective (Sariette Batibonak et al, 2020). Toutefois, l'implémentation des moyens juridiques, socioéconomiques et militaro-policiers du Burkina construisent sa puissance et valorisent sa dynamique d'auto-défense. Les contradictions juridiques, militarisation systématique et compétitions des instruments de lutte contre le terrorisme face à la menace terroriste, l'Afrique à travers l'UA notamment, a adopté un large éventail d'instruments juridiques pour la contrer. Cependant sur le plan régional comme national et local, ces outils légaux, au lieu d'être cohérentes entre elles et même en adéquation avec la réalité de terrain vécue par les acteurs de la lutte contre le terrorisme, s'érigent souvent contre les valeurs fondamentales d'une société démocratique (la liberté des citoyens et le respect des droits humains). Inéluctablement, le droit de lutter contre le terrorisme restreint les droits de l'homme. S'agissant des contradictions

juridiques affectant la lutte contre le terrorisme, Cilliers et Sturman en font l'économie à la lumière de la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée par presque tous les Etats africains, en relation avec d'autres instruments juridiques internationaux ou nationaux. Ainsi, l'article 12 de la Convention contre le crime organisé transnational par exemple, demande aux Etats de mettre en vigueur des lois internes qui donnent des pouvoirs de confiscation, de blocage de fonds, de saisie de propriétés ou de gains provenant du crime organisé (Cilliers et Sturman, 2002). Par ailleurs, l'approche de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme conserve un caractère strictement militaire consistant principalement à créer ou soutenir des opérations militaires destinées à rétablir la sécurité dans les régions affectées par les activités des groupes terroristes, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations et restaurer l'autorité de l'Etat (Musso, 2017). Or la Convention d'Alger oblige les Etats à s'investir également dans la coopération judiciaire et policière dans la lutte contre le terrorisme. De même, l'éducation est un levier stratégique important aussi bien pour endiguer, que contrer la menace terroriste. Ainsi, le domaine d'action vise à enquêter sur les territoires et poursuivre les terroristes à l'intérieur et au-delà, empêcher la planification, les déplacements et les communications, désorganiser les réseaux de soutien, empêcher l'accès au financement et au matériel nécessaire à la réalisation des attentats et traduire les terroristes en justice. Le Centre Africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) qui centralise les études et les analyses sur le terrorisme, afin de développer des programmes de renforcement de capacités des Etats membres en matière de lutte contre le terrorisme ; Le Comité des Services de Renseignement et de Sécurité de l'Afrique (CISSA) ; Le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL). On retrouve aussi des structures régionalisées, organisées sous formes de missions telles que la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL). D'où le nécessaire monté en puissance de l'UA et des organisations sous-régionales africaines dans la gestion des dégâts et des souffrances que génère le terrorisme, provoquant un « sentiment unanime de dégoût » (G. Doucet, 2005). La plus sérieuse menace à long terme pourrait bien être la transformation de criminels, de bandes armées, de groupe rebelles et de sécessionnistes armés en terroristes (Kanté M. I., 2019). Cela dit : élaborer un cadre référentiel de surveillance basé sur une approche pragmatique qui oriente et gouverne les actions en matière de lutte contre les menaces djihadistes (terroristes) au Burkina ; accroître la sécurité et la surveillance dans les zones minières ; un contrat de sécurité avec les sociétés privées spécialisées dans la protection rapprochée ; reconfigurer et réorganiser son dispositif et son système de défense et de sécurité ; proposer des réformes profondes pour impliquer les populations et en partageant les richesses

du pays de manière équitable ; mettre sur pied des systèmes d'alliances et de coalitions ; l'implémentation d'une approche pragmatique basée sur la coordination et la mutualisation des forces ; renforcer les mesures de sensibilisation des populations impactées dans les zones minières au Sahel burkinabé ; une offensive idéologique : il faut que les leaders religieux de bonne foi montent au créneau pour enseigner et combattre l'idéologie de ceux qui ont pris les armes ; trouver des solutions mutuelles face à un ennemi commun ou à une menace commune ; l'adaptation d'un cadre normatif de lutte contre ces menaces terrorisme au Burkina ; créer une école sous régionale qui forme les civils, les policiers et les militaires dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent ; promouvoir les principes de la gouvernance démocratique et de réfuter l'idéologie terroriste ; relever le défi posé par les organisations terroristes ou djihadistes dans la région du Sahel burkinabé ; maximiser le rôle des médias sociaux modernes (communication sociale) ; de l'éducation à la gouvernance ; des négociations isolées avec les groupes armés sont faites par des élus locaux. Dans une guerre, tous les moyens sont bons à expérimenter. Aucun ne doit être occulté. Même pour connaître ses ennemis, il faut savoir également les infiltrer (source d'approvisionnement par exemple). Les initiatives locales sont à saluer ; une gestion efficace et efficiente des menaces terroristes dans les zones minières burkinabé pour un développement durable ; développer un système de géo surveillance dans les zones minières ; assurer le suivi des activités d'alliance ou de coalition sécuritaire. Les mesures de sécurité telles que l'interdiction de l'utilisation des grosses motos dans certaines régions affectées du Burkina Faso rendent la vie encore plus difficile à la population locale. Ces motos sont utilisées par les groupes armés, mais elles sont aussi le principal moyen de transport des villageois au quotidien. Malheureusement, la lutte contre le terrorisme dans le Sahel a également pêché par un grand nombre de problèmes relatifs au manque d'informations et matériels, la faible cohérence et coordination entre ces différentes initiatives, chaque acteur poursuivant généralement un agenda politique, diplomatique ou géopolitique caché.

### **Conclusion**

Le terrorisme est encore aujourd'hui la plus grande menace à la paix et à la sécurité internationales. L'évolution récente de la situation d'insécurité au Burkina Faso est caractérisée par la multiplication des attaques et attentats terroristes qui frappent les forces de défense et de sécurité, les populations civiles, les écoles et les centres de santé, les entreprises minières, etc. Ils font de nombreuses victimes, des dégâts matériels importants, et entraînent des déplacements massifs des populations en errance confrontées à la misère et à l'insécurité. Sa stratégie consiste

donc à déceler les faiblesses de l'Etat en attaquant les cibles faciles ; ce qui cause de plus lourds dommages, un impact réel sur la psychologie de la population et même des dirigeants. Cette dégradation sécuritaire, grave menace pour la paix et la sécurité, se poursuit malgré les déclarations du pouvoir et la présence de forces militaires étrangères au Burkina Faso et dans la sous-région ouest-africaine dans un contexte de crise politique, économique et sociale. Le terrorisme (djihadiste) au Sahel attire l'attention soutenu de la population. Cette crise de gouvernance se caractérise par une disparition de l'Etat au service des populations, car l'Etat moderne est privatisé par les élites politiques à leur profit. Alors que les attaques djihadistes se multiplient au Burkina, Mahamoudou Sawadogo, spécialiste de l'extrémisme violent au Sahel, souligne l'échec d'une stratégie de lutte antiterroriste uniquement basée sur la réponse sécuritaire d'où la nécessité d'une vision partagée entre les sphères publiques, privées, la société civile et les partenaires du développement durable, et d'obtenir une synergie sur la base d'un partenariat sans que tout ne repose forcément sur des actions militaires. Ainsi, il faut : élaborer une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme ; améliorer la situation sécuritaire dans le Sahel en particulier et des burkinabé partout où ils vivent et souhaitent travailler ; un partenariat et sécurisation mutuelle des sites miniers ; développer des approches plurisectorielles (sécurité, gouvernance, développement) et multidimensionnelles (prévention, protection, poursuite, réaction) ; soutenir l'implication des collectivités locales dans la lutte ; informer, promouvoir, intensifier les stratégies nationales de lutte ; favoriser le retour des déplacés internes sur leurs terres ; la politique de la main tendue avec les groupes armés opérant au Burkina ; etc.

Certains blâment d'éventuelles lacunes de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. Les limites sont énormes car l'environnement des rapports de force est très complexe et nécessitent d'énormes concessions et de rebondissements au gré des humeurs des protagonistes. Rien n'est perdu d'avance. Une bonne coordination et une réelle volonté politique des dirigeants burkinabé dans la lutte contre le terroriste et l'extrémisme violent permettraient d'enrayer l'expansion des attaques et relever les défis significatifs dans la réalisation de l'idéal d'un Burkina pacifié et sécurisé où il fait bon vivre.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aron, R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*. Paris: Clamann-Lévy.
- B. C. Tegofack & G. J. Kamgang Fodjo. (2021). Stakeholders' Engagement in the Sustainability Reporting of Companies: A study within the context of Cameroon. *Revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit*, Volume 5 : numéro 3.
- Belem, L. D. (avril 2013). Conflits liés aux ressources et aux terrorismes : deux facettes de l'insécurité-secrétariat du club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*.
- Bigot, L. (16 août 2017). Le terrorisme au Sahel, conséquence de la prévarication érigée en mode de gouvernance. *Journal Le Monde Afrique*.
- Braud, P. (1993). *La Violence politique dans les démocraties européennes occidentales*. Paris: L'Harmattan.
- Brunet, P. (s.d.). *Sécurité et développement dans le Sahel – Du concept à la réalité*. éditions de L'Harmattan.
- Doungue, M. J. (2019). Lutte Contre le Terrorisme et Droits de l'homme : Une Perspective Nationale et Africaine. *Revue du Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme*, Volume 7, N° 2.
- Ébode, J. N. (2011). Politique de défense du Cameroun : évolution du concept d'emploi des forces et perspectives. *Tribune*.
- Fofack, E. W. (2019). *Sécurité collective en Afrique centrale : Le leadership du Cameroun à l'épreuve du volontariat du Tchad*. Dans Fofack, E. W. et Elong Fils, F.-X. (dir). *Cameroun, Regards croisés*. Paris, France: L'Harmattan.
- G. Doucet. (2005). Terrorisme : définition, juridiction pénale internationale et victimes. *Revue internationale de droit pénal*, vol. 76.
- J. Cilliers et K. Sturman. (2002). *L'Afrique et le terrorisme*. Pretoria: Institute for security studies (ISS).
- J. Cilliers et K. Sturman. (2002). Le Terrorisme et L'Afrique : un Survol et une Introduction, in Cilliers J. & Sturman K. (2002), *L'Afrique et le terrorisme*. Pretoria, ISS.
- Jiboury, A. A. (2006). Guerre préventive/guerre préemptive. *Irenes.net*.
- Kanté, M. I. (2019). Lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest : Coopération entre la CEDEAO, les États et les Organisations. *Revue africaine sur le terrorisme*, vol 8, 2.

- Kanté, M. I. (2020). Gestion des menaces terroristes au Sahel et en Afrique de l'Ouest. *Revue du Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme*, Volume 10, N° 1.
- Kissami, R. (2021). RSE, source de performance globale de l'entreprise pour l'après COVID-19 : Cas des industries de transformation au Maroc. *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 2: Numéro 2.
- Linhart, D. (2004). Réclusion révolutionnaire. La confrontation en prison entre les organisations clandestines révolutionnaires et un Etat. Le cas de l'Allemagne dans les années 1970. *Cultures & Conflits*, n° 55.
- Monnerat, L. (2004). Le défi de notre ère. Les guerres asymétriques », in Histoire. *Thématique*, N°5, p.19.
- Musso, F. (2017). Les mesures mises en place par l'Union africaine face à la menace du terrorisme, en particulier pour lutter contre le groupe Boko Haram. *Revel*.
- Nasr, M. (2014). *Gestion psychologique de la lutte contre le terrorisme. Comment un Etat de droit peut gérer de manière efficace sa lutte contre le terrorisme.*
- Ngom, M. (2021). *Démographie et insécurité croissantes dans le Sahel : trois scénarios d'avenir*. FNUAP.
- Ngong, L. M. (2020). Le dispositif diplomatico-militaire de l'Union Africaine de lutte contre les menaces transfrontalières en Afrique. *Revue africaine sur le terrorisme*, Volume 10, N° 1.
- Ngong, L. M. (2020). Le dispositif diplomatico-militaire de l'Union Africaine de lutte contre les menaces transfrontalières en Afrique. *Revue africaine sur le terrorisme*, Volume 10, N° 1.
- Post. (2007). Identité collective : une haine viscérale, in E-Journal USA, Contre la mentalité terroriste, Objectifs de la politique étrangère. *Revue électronique du Département d'Etat des Etats-Unis*, vol. 12, N°5.
- Sandoz, Y. (2002). Terrorisme et action internationale humanitaire d'urgence », discours prononcé lors de la 7ème conférence annuelle de l'Université de Webster. *Humanitarian Values for the Twenty-First Century*.
- Sariette Batibonak et al. (2020). Fondamentalismes, extrémismes et montée de l'insécurité collective à l'échelle internationale : modes d'action et impact sur la sécurité internationale. *Revue africaine sur le terrorisme*, Volume 10, N° 1.



Sûr, S. (2011). *Relations internationales*. Paris: 6e éd., Montchrestien-lextenso éditions.

Sûr, S. (2017). Lutter contre le terrorisme par le droit : Le puzzle et le caméléon », (conclusion), in Glennon M.J. et Sûr S. (dir.) (2017). *Terrorisme et droit international*, Paris, Pedone.